



HAL
open science

L'anthropologie appliquée face à ses demandeurs

Patrick Le Guirriec

► **To cite this version:**

Patrick Le Guirriec. L'anthropologie appliquée face à ses demandeurs. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2007, Formes et pratiques de l'activité de recherche, 10, pp.53-68. hal-03189168

HAL Id: hal-03189168

<https://hal.science/hal-03189168>

Submitted on 2 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'anthropologie appliquée face à ses demandeurs

PATRICK LE GUIRRIEC

Anthropologue, Professeur au Département de sociologie, Université François Rabelais à Tours, UMR 6173 Citeres.
Actuellement professeur invité à l'Université Fédérale do Rio Grande do Norte (Natal-Brésil)

La pratique de l'anthropologie appliquée fait l'objet de nombreuses critiques et la validité scientifique des résultats qu'elle produit reste entachée de suspicion. Quel que soit le nom qu'on lui donne, la recherche anthropologique finalisée serait tellement chargée d'imperfections qu'elle ne serait même pas digne d'être érigée en science dans la mesure où son objet serait imposé par un commanditaire, régi et dominé, ses méthodes seraient entachées d'une absence de distanciation par rapport à l'objet et ses résultats seraient par conséquent dépourvus de toute validité. Elle serait au service du Prince, dominée à la fois par le commanditaire et le public étudié, et enfin plus normalisatrice que positiviste. Elle ne serait pour certains (*L'Homme*, 1975) qu'un degré supplémentaire dans la décadence de la discipline depuis qu'elle a commencé à s'intéresser aux sociétés complexes.

Dans un exercice plus réflexif que narcissique, je souhaiterais discuter ces commentaires à la lumière de l'expérience que j'ai acquise de cette forme d'anthropologie depuis plus de vingt ans, d'abord en tant que chercheur libéral (1985-1991), puis dans le cadre universitaire à partir de 1991.

Une fois ma thèse soutenue, je constate avec amertume que les portes du CNRS et de l'Université restent closes. En revanche, j'obtiens depuis plusieurs années de petits contrats de recherche sur des courtes périodes qui, à condition d'y construire une logique thématique, semblent être susceptibles de pouvoir alimenter une réflexion cohérente sur le long terme. En effet, je n'ai jamais considéré la recherche appliquée dans sa seule dimension alimentaire¹, ni comme une réelle profession émancipée de toute référence académique, mais comme une sorte de transition entre la fin d'un 3^e cycle et une intégration institutionnelle. Les deux formes de recherche s'alimentent réciproquement. Durant cette période je ne me suis d'ailleurs jamais éloigné de l'Université où j'assurais régulièrement des charges de cours et j'étais membre de la Société d'Ethnologie Française. Néanmoins, en tant que libéral, j'ai le plus souvent travaillé seul, préférant consacrer mon temps à la recherche qu'à la gestion d'un bureau d'études. En revanche, après mon entrée à l'Université, qui se chargeait de gérer les contrats, j'ai toujours associé des doctorants à mes recherches.

À la lumière de cette expérience, il me paraît possible de discuter de l'intérêt scientifique de la recherche appliquée en soulignant deux aspects principaux susceptibles de perturber la démarche, la relation à la commande et la relation au commanditaire, auxquelles s'ajoutent les limites de l'anthropologie.

L'anthropologie et ses limites

Qu'elle soit fondamentale ou appliquée, et notamment lorsque les recherches portent sur les questions urbaines, l'anthropologue est confronté à deux obstacles : son incapacité à prévoir, et la quasi absence de cadres théoriques que la discipline a produit sur la ville .

(1)

Mon activité de recherche appliquée a porté sur deux domaines spécifiques, le politique et la relation qui s'établissait entre stratification sociale et appropriation des espaces urbains.

La prévision n'a jamais été le point fort des sciences sociales et ce handicap s'avère particulièrement remarquable dans les recherches urbaines, en raison de la nature même de la ville, car comme l'a souligné R. E. Park (cité par Grafmeyer et Joseph, 1984), peut-être un peu rapidement, « la ville est une mécanique sans mécanicien », et le Prince n'y a pas sa place. Les mouvements de populations, par exemple, souvent liés à des phénomènes de valorisation ou dévalorisation des espaces, sont peu prévisibles et difficilement maîtrisables par nature. Il s'agit là de réalités que les acteurs politiques, qui se considèrent parfois comme des démiurges, ont du mal à admettre, mais qu'il faut sans cesse leur rappeler afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur ce qu'ils peuvent attendre d'une enquête : plutôt le constat d'une situation et l'analyse de ses ressorts que des recettes pour le futur. À l'imprévisibilité des phénomènes urbains s'ajoutent les faiblesses de l'anthropologie en ce domaine...

Or, les élus aiment avoir le sentiment de pouvoir dominer le futur et il est souvent demandé à l'anthropologie appliquée de prévoir les conséquences d'un projet. Ainsi, mon premier contrat à Rennes, en 1985, portait-il sur « Les conséquences probables de l'ouverture de la gare sur les quartiers sud de la ville » et il m'était impossible de répondre à une telle demande. Il fallait donc recadrer la problématique avec le demandeur, l'adjoint à l'urbanisme, et lui proposer une étude sur l'organisation sociale et spatiale du quartier, sur les représentations que les habitants se faisaient de la gare, de la place de leur quartier dans la ville. Il s'agissait donc, non de faire de la prospective, mais de donner au demandeur les éléments qui lui permettaient d'adapter cette importante modification urbanistique aux populations et aux usages du quartier. On entre alors dans le champ de l'action qui n'est plus du ressort du chercheur.

D'autre part, j'ai toujours eu le sentiment que les objectifs de la demande étaient exprimés de manière très vague, peut-être en raison des incertitudes sur le champ de compétences

des ethnologues dans la ville. En effet, comme l'a rappelé Setha M. Low dans l'introduction de son ouvrage *Theorizing the city* (1999), si les anthropologues ont activement contribué aux recherches sur des aspects précis de la vie urbaine (groupes ethniques, pauvreté, vie de quartier, etc.), ils ont peu théorisé sur la ville dans sa globalité, restant jusqu'à présent réticents, voire absents des débats sur les politiques publiques urbaines. L'explication de cette discrétion réside sans doute dans le fait que cette discipline n'a pas les outils théoriques nécessaires pour appréhender la complexité urbaine, mais seulement des aspects particuliers de cette complexité. Elle se trouve alors dépourvue lorsqu'il s'agit de porter un regard sur la planification urbaine qui engage la ville dans sa globalité.

Une fois énoncées ces limites de la discipline : incapacité de prévoir et difficultés de porter le regard au-delà d'un territoire ou d'un groupe restreint, le chercheur reste maître de sa recherche et le commanditaire n'a aucun intérêt à vouloir imposer ses propres objectifs. La crainte de l'assujettissement de l'ethnologue, la dépendance du chercheur par rapport à ce commanditaire qui imposerait ses propres objectifs que soulignent Selim et Sugita (1991) est donc peu justifiée.

La manipulation de la recherche.

Il semble néanmoins que les commanditaires aient parfois du mal à énoncer les objectifs réels de la recherche qu'ils financent et que le chercheur est utilisé pour résoudre des problèmes inavouables, principalement lorsqu'il est confronté à des acteurs politiques.

À deux reprises j'ai eu le désagréable sentiment d'avoir été manipulé. Lors d'une commande sur un quartier de Rennes où le comité de quartier refusait systématiquement les projets de rénovation, j'avais été amené à essayer de chercher en quoi les

projets proposés entraient en contradiction avec les attentes conscientes ou inconscientes de la population, les usages sociaux et spatiaux à l'intérieur du territoire. Or, il s'avérait que la population attendait cette rénovation et la revalorisation du quartier qui devait l'accompagner. L'opposition était donc ailleurs. M'interrogeant sur la composition du comité de quartier, je me suis alors rendu compte que les responsables les plus actifs dépendaient du conseil général, alors présidé par Pierre Méhaignerie, du Centre des Démocrates Sociaux, qui ne cachait pas son intention de prendre la mairie de Rennes à Edmond Hervé, Parti Socialiste. Or, cette étude se déroulait à quelques mois des élections régionales de 1986 et il fallait donc conclure à une opposition du comité de quartier, non liée à la recherche de la défense des intérêts des habitants, mais à une opposition de nature politique. Pour des raisons que j'ignore, mon rapport a été transmis au président du comité de quartier qui, dans une lettre ouverte au Maire de Rennes, publiée en page centrale d'Ouest-France, lui demandait que soit mis fin à mon contrat. Il s'agissait sans doute de la part des élus de montrer aux membres du comité de quartier l'illégitimité de leur opposition, mais cela ne faisait guère partie de la demande qui m'avait été faite. Même si on ne maîtrise jamais l'usage qui sera fait de nos études, cette expérience m'a éclairé sur la distinction entre la recherche et l'action politique. S'il s'agissait pour moi d'éclairer un problème d'incompatibilité entre un projet urbain et les attentes des membres du comité de quartier, il s'agissait, pour les élus qui avaient demandé la recherche, d'utiliser cette analyse « scientifique » dans un jeu politique qui m'échappait.

C'est également dans ce jeu que je me suis retrouvé lors d'une recherche à Clichy-La-Garenne entre 2000 et 2002 où le directeur de la SEM, mise en place dans le cadre d'un plan de résorption de l'habitat insalubre, souhaitait un diagnostic qualitatif sur les relations sociales à l'intérieur du périmètre d'intervention. C'est du moins ce que j'avais compris et c'est dans cet objectif que j'ai rédigé ma problématique. À travers l'observation de terrain qui a duré dix mois et les discussions avec les acteurs du projet, la question qui

paraissait insoluble concernait la présence importante des Marocains et leur devenir après la rénovation du quartier. Les hommes isolés et les commerçants occupaient les immeubles délabrés du 19^e siècle et ne souhaitaient pas quitter cet espace. Certes, leur présence freinait partiellement la rénovation du quartier et favorisait l'émergence de conflits avec la population « traditionnelle ». Mais l'obstacle majeur à la mise en place d'une politique urbanistique résidait dans les vives tensions qui existaient entre les représentants des différents partis (Parti Socialiste, Parti Communiste, Radicaux de Gauche et Verts) constituant la majorité municipale. Ces tensions qui avaient de multiples causes, (historiques, idéologiques, conflits personnels...) étaient alimentées par les relations de clientélisme entre les élus et la population. Les représentants de chaque parti utilisaient les suffrages qu'ils avaient obtenus aux municipales pour négocier les postes d'adjoints et, pour obtenir ces suffrages, ils se livraient à des pratiques clientélistes, pour les attributions de logements ou d'emplois notamment. Les relations entre les élus relevaient alors plus de la compétition que de la collaboration, et comme le disait une adjointe « ici, dès que vous avez réussi quelque chose de bien, on vous supprime vos crédits. » Ces tensions étaient connues de tous dans la mesure où elles s'exprimaient dans les relations quotidiennes entre les élus et les habitants et principalement lors des réunions des conseils de quartier. Elles perturbaient, comme on l'imagine, la réalisation d'un projet de rénovation urbaine qui nécessite une étroite collaboration entre les différents services municipaux. Dans mon rapport, j'avais souligné les deux problèmes, celui lié à la présence massive des Marocains et les tensions qui en résultaient, mais je préconisais surtout de ne pas disperser les membres de la communauté afin de maintenir les réseaux de solidarité. Je soulignais aussi les problèmes liés aux dysfonctionnements de la municipalité. Mais cette analyse n'était pas acceptable, car comme me l'a dit le directeur de la SEM : « tu as affaire à des élus mégalos et paranos, comment veux-tu qu'ils

acceptent un tel rapport ? » L'adjoint à l'urbanisme qui présidait la SEM et qui m'avait expliqué le fonctionnement du clientélisme a lui-même refusé de valider mon rapport qui a, selon toute vraisemblance, été enterré au fond d'un tiroir.

Les membres de la municipalité ne m'avaient pas attendu pour connaître les tensions qui y régnaient, ni pour identifier le problème posé par le relogement des Marocains, et je pense que, pour la SEM, ces questions étaient secondaires et que son problème principal était de mesurer la capacité de « nuisance » d'un groupe de résidents dont les logements étaient à proximité des immeubles concernés par la rénovation et qui avaient alors créé une association de défense. Ils entendaient bien peser de tout leur poids sur les projets municipaux et perturber les opérations de concertation. Ce groupe constitué d'une vingtaine de personnes actives était très vindicatif et entendait utiliser tous les moyens juridiques disponibles pour faire obstacle aux projets qui ne leur convenaient pas. Mais cette réalité relevait plus, de mon point de vue, de l'action politique que de la recherche, et sans l'avoir ignorée, elle ne m'a pas paru fondamentale dans la compréhension du fonctionnement du quartier, ni prioritaire dans l'orientation du projet de rénovation urbaine.

Dans la première situation je n'avais pas perçu les attentes implicites de l'enquête puisque les fils se sont dénoués lorsqu'elle a été terminée. En revanche, dans la seconde il m'avait été reproché de trop parler des « Marocains » et pas assez des « Français ». Les premiers représentaient près de 70 % de la population de la ZAC et la quasi totalité des occupants des immeubles qui devaient être détruits. Il me semblait donc logique qu'ils soient au centre de ma recherche. Mais cette remarque m'a permis de comprendre le véritable objet de cette recherche qui était l'organisation de la concertation dont le directeur de la SEM était responsable. En effet, dans cette concertation, il pouvait se permettre d'ignorer les « Marocains » puisqu'ils étaient totalement absents des réunions, mais avait besoin de mieux connaître l'organisation et les projets de l'association des habitants.

Dans ces deux expériences, je me suis retrouvé dans un rôle qui n'était pas le mien et les sentiments qui en résultent sont faits d'un mélange de frustration, pour avoir rendu un rapport que personne n'utilisera, d'humiliation pour n'avoir pas compris assez vite les enjeux implicites de la demande, mais aussi de satisfaction d'avoir avancé dans mes propres recherches sur l'organisation socio-spatiale dans la ville.

Le chercheur et le commanditaire

Il me semble que ce n'est pas tant le type de recherche, appliquée ou fondamentale, qui est en cause, que le type de relations que l'on construit avec le commanditaire. Il y a ceux qui cherchent une légitimation de leur action à travers l'expertise scientifique, quelle qu'en soit la valeur - le chercheur joue alors le rôle de danseuse du Prince - et il y a ceux qui sont à la recherche d'une évaluation réelle de leur pratique politique et utilisent une large gamme de disciplines académiques.

Je pense que je n'ai jamais joué le jeu des premiers, quant aux seconds, même s'ils préfèrent des rapports démontrant la réussite de leurs projets, ils sont avant tout à la recherche d'un bilan, d'une évaluation de leurs réalisations. Ainsi, le maire de Saint Jacques de la Lande, commune située à la périphérie de Rennes, a réalisé un quartier de 3 000 logements, construits autour d'un centre commercial, de services administratifs, d'une médiathèque et doté d'une école et d'un collège. Il a souhaité privilégier la densité et la mixité sociale². La réalisation de chaque îlot où se mêlent maisons en bandes et collectifs, accession libre et aidée, locatif social, a été confiée à un architecte unique, ce qui fait du quartier un véritable laboratoire présentant un vaste éventail de logiques urbanistiques. Dix ans après la livraison des premiers logements, le maire et les élus de Rennes Métropole ont souhaité savoir comment fonctionnait ce quartier et notamment s'il était reproductible. L'enjeu est important en terme de gain d'espace, de coûts et d'intégration des populations.

(2)

La mixité reste relative dans la mesure où les habitants appartiennent essentiellement aux couches moyennes et se distribuent sous la forme d'une courbe de Gauss. Néanmoins, toutes les catégories sont représentées.

L'étude, qui a duré 18 mois, montre que la mixité fonctionne³, que les habitants sont satisfaits de leur choix résidentiels, mais que l'équilibre risque de se rompre en raison de l'augmentation des coûts de l'immobilier. Elle aurait pour conséquence de voir le quartier occupé par des membres des couches supérieures et par les locataires des logements sociaux, tandis que les couches moyennes en seraient progressivement exclues. Il s'agissait donc de faire un « état des lieux », mais aussi de montrer la fragilité de la mixité. Pour cela, j'ai fait référence aux travaux de P. Willmott (1983), de Chombart de Lauwe (1952) et de Chamboredon et Lemaire (1971) qui montrent qu'une trop forte mixité de la population constitue un obstacle aux relations de sociabilité. Ces données, que les élus ignoraient, se vérifient à Saint-Jacques où 100% des cadres qui ont acheté un logement aidé et 100% des ouvriers qui ont acheté dans le parc privé, regrettent leur achat et envisagent de déménager⁴.

La présentation de ces données devant le groupe de travail de Rennes Métropole a été interprétée comme un plaidoyer pour un urbanisme de ségrégation. J'ai simplement rappelé la fragilité de la mixité et les décalages qu'il pouvait y avoir entre un projet nourri d'idéologie, fut-il d'inspiration philanthropique, et de rationalité, et la réalité des relations sociales au sein de l'espace urbain. Si les élus ont souhaité que mon rapport ne soit pas largement diffusé, le président du groupe de travail, chargé des « formes urbaines » de la Métropole a souhaité consacrer une journée de réflexion à ces questions de mixité. C'est certainement en suscitant ce type de réactions que l'anthropologie appliquée joue pleinement son rôle dans la société, dans la mesure où elle suscite auprès des acteurs un désir de réfléchir à ce qu'ils font.

L'ethnologue est souvent confronté à un dilemme : soit tout dire, quitte à contrarier le commanditaire et voir le rapport finir dans un tiroir d'où il ne sera jamais sorti, soit ne dire que ce qui est audible et qui sera alors, peut-être, utilisé. Il y a là une part d'autocensure qui intervient. Pour Gilles Raveneau (2006 : 172), « L'ethnologue d'intervention est

(3)

Tous les groupes de population n'utilisent pas le quartier de manière homogène, mais il reste difficile de faire la part entre ce qui relève des usages ordinaires du « quartier » et ce qui relève de stratégies d'évitement plus ou moins conscientes.

(4)

Ces deux groupes ne représentent que quelques dizaines de personnes, mais elles confirment les recherches antérieures sur les limites de la mixité.

tirillé entre deux pôles : d'un côté, énoncer des propositions qui lui semblent vraies du point de vue de ses investigations, de l'autre anticiper les conséquences (ménager son commanditaire ou le public auquel le travail s'adresse) de ces propositions sur le terrain. » Si cette remarque est juste en ce qui concerne le commanditaire, elle doit certainement être nuancée en ce qui concerne le public qui aujourd'hui a accès aux travaux scientifiques. En effet, ménager le public auquel le travail s'adresse, ou qui est l'objet de l'étude, c'est être capable de prévoir les conséquences de la diffusion d'un rapport ou d'une publication, or on ne sait jamais à l'avance ce qui va plaire ou ce qui sera rejeté par le public. Se pose ici la question des ethnologues qui ont « brûlé leur terrain », comme Paul Jorion (1983) ou Yvonne Verdier (1979) qui ont été exclus de leur terrain pour des raisons qu'ils n'auraient jamais imaginées⁵. Il me semble donc que ce type d'auto-censure que semble préconiser Raveneau soit inutile à l'exception bien entendu de tout ce qui peut porter atteinte à l'intégrité de la personne et qui a été entendu ou observé dans le cadre souvent intime et le climat de confiance de l'entretien.

Transfert et contre-transfert

Les relations aux commanditaires posent la question de la distanciation, non seulement par rapport à l'objet, mais par rapport au commanditaire. Dans l'anthropologie appliquée, il existe le plus souvent une relation personnelle entre le commanditaire et le chercheur. On a souvent comparé l'ethnologie à une « psychanalyse collective » dans la mesure où l'objet des deux disciplines consiste à découvrir les ressorts inconscients qui guident les comportements. Il existe néanmoins des différences importantes dans la pratique des deux approches. En ethnologie, la population étudiée n'a rien demandé et la relation n'est pas duelle, ce qui permet la dilution du transfert sur l'ensemble du groupe. En revanche,

(5)

Il fut reproché à Paul Jorion de donner des détails trop intimes sur la communauté de pêcheurs qu'il étudiait, et à Yvonne Verdier de tenir des propos diffamatoires sur la « cuisinière » de Minot.

dans la recherche appliquée, il y a toujours un demandeur. Dans le meilleur des cas, il peut s'agir d'une institution où les relations personnelles sont souvent distantes (ministère, collectivité...), mais très souvent cette institution est représentée par une personne qui développe avec le chercheur des relations de transfert et de contre-transfert.

Lorsqu'à Nanterre nos enseignants nous incitaient fortement à suivre une psychanalyse, arguant du fait que l'ethnologue, comme le psychanalyste, a besoin de se connaître pour connaître les autres, on se laissait assez facilement convaincre. Peut-être parce que, comme l'a dit Margaret Mead (1973), le sociologue a des problèmes dans sa relation avec les autres, le psychologue avec lui-même et l'ethnologue avec les deux.

J'ai pu mesurer l'importance de cette analyse lors d'une recherche effectuée à la demande du maire d'un village breton entre 1987 et 1989. Il souhaitait que je collecte les « coutumes et traditions » de sa commune afin d'en faire une publication. Peu enthousiasmé par le projet, je lui fis la proposition d'étudier les relations entre économie, politique et société depuis la Révolution, projet qui me permettait de poursuivre mes réflexions sur les questions de légitimité de la domination.

Maire depuis 30 ans, fondateur et PDG autodidacte de la plus grosse entreprise privée d'abattage de volailles d'Europe, « Maître » de son village et de ses administrés, j'entretenais avec lui des relations extrêmement diverses, faites de mépris et d'admiration qui perturbaient beaucoup ma recherche. Il symbolisait mon père et j'étais le fils qu'il aurait aimé avoir. Une conversation houleuse mais explicite sur ce sujet a permis de recadrer les conditions de ma recherche et d'assainir nos relations en les replaçant dans un cadre strictement professionnel. Il est certain que je me suis autocensuré tant dans la collecte de certains faits, concernant notamment les pratiques sexuelles, que dans leur restitution, et pourtant, travaillant sur la question de la légitimité de la domination, je conclusais mon rapport intermédiaire en août 1988 par le risque de son

échec aux élections municipales suivantes. En effet, il revendiquait une légitimité traditionnelle, que les habitants ne lui ont jamais reconnue, mais ceux-ci voyaient en lui un chef charismatique. Ayant dû déposer le bilan en 1986, il perdait cette légitimité⁶ en même temps que son entreprise, et avait donc peu de chances de retrouver son fauteuil de maire aux élections de 1989. Effectivement il fut battu. Les conclusions de ce rapport intermédiaire furent reçues comme une insulte et le maire prit la décision de reporter la publication du manuscrit après les élections.

Ceci tend à montrer qu'une recherche, qui du point de vue scientifique se déroule dans les pires conditions, peut aboutir à des résultats valides pour peu qu'elle soit lestée d'une bonne problématique et délimitée par des cadres théoriques solides. Elle montre également qu'en se situant dans un cadre strictement professionnel, le chercheur appliqué peut éviter les tentatives d'orientation de sa recherche par le commanditaire.

Engagement-distanciation, action-analyse

C'est ce que cherche à théoriser Didier Fassin à partir des études sur le sida en Afrique. Il montre que le modèle proposé par Norbert Elias, où le chercheur se situe le long d'un continuum entre engagement et distanciation, concerne simultanément les plans épistémologique et politique. Et Fassin (1999 : 45-46) souligne que la position du chercheur doit être située à partir de deux axes : « L'un qui se réfère au registre de l'action et va de la recherche appliquée (engagement) à la recherche fondamentale (distanciation), l'autre qui s'inscrit dans le registre de l'analyse et s'étend de l'adhésion (engagement) à la critique (distanciation). » Les deux axes fonctionnent selon leur propre logique, mais sont complémentaires dans la position qu'adopte le chercheur à l'égard de la scène sociale et de l'objet étudié.

(6)

Weber (1971) montre que le chef charismatique est contraint d'alimenter sans cesse la croyance en son charisme en multipliant les victoires, mais qu'il perd ce charisme dès sa première défaite.

Enrichissant la vision éliásienne, lorsqu'il distingue les dimensions épistémologiques et axiologiques de la recherche, le point de vue adopté par Fassin n'est pas pour autant totalement convaincant : l'engagement n'est pas inhérent à la recherche appliquée, pas plus que la distanciation ne l'est à la recherche fondamentale, et les exemples de travaux de recherche fondamentale, imprégnés d'idéologie, ne manquent pas. Par ailleurs, si l'adhésion aux politiques que l'on étudie constituent bien une forme d'engagement, la critique l'est tout autant. Mais il est vrai que Fassin s'appuie sur un problème spécifique, celui des études sur le sida, où la position du chercheur, tant du point de vue de l'action que de l'analyse, de l'engagement politique que de la distanciation à l'objet, est bien plus sollicitée que dans la plupart des autres recherches où la vie des individus n'est pas en jeu et où il plus aisé d'éviter l'engagement politique, la priorité restant la distanciation par rapport à l'objet étudié.

Il est difficile d'affirmer que la recherche est dominée par le commanditaire puisqu'il reste toujours possible d'orienter les problématiques, et s'il est vrai, comme le dit Bourdieu (1980 : 26), que « demander à la sociologie de servir à quelque chose, c'est toujours une manière de lui demander de servir le pouvoir », cela ne signifie pas l'obligation de servir la soupe au pouvoir. Il me semble au contraire que les élus, qui ont été mes principaux commanditaires, voulaient avant tout comprendre le sens de ce qu'ils faisaient, qu'ils souhaitaient un regard distancié sur ce qu'ils avaient produit ou souhaitaient produire. Ils sont plus satisfaits qu'on leur dise que leurs réalisations sont des réussites, mais il ont besoin d'entendre aussi ce qui ne fonctionne pas. Ici aussi, réaliser une recherche en essayant d'imaginer ce que le commanditaire a envie d'entendre, c'est être certain de tout manquer. C'est la raison pour laquelle il faut préciser dès le début de l'enquête le contenu de la problématique. J'ai toujours eu le sentiment que les demandeurs étaient prêts à accepter les orientations de recherche qui, du point de vue du scientifique contracté, semblaient être les plus fécondes.

Cette capacité à orienter les problématiques de recherches permet de conserver une cohérence dans les orientations thématiques et, à condition de ne pas se disperser dans une multitude de champs, de réussir à concilier la multiplication des contrats avec le temps nécessaire à la maturation d'une réflexion scientifique.

Les recherches finalisées où il reste difficile de faire la part entre ce qui relève de la recherche appliquée et de la recherche fondamentale, les deux étant étroitement liées, me paraissent donner à l'anthropologie la place qui devrait être la sienne au sein de la société où, comme le dit Gilles Raveneau, « l'anthropologie d'intervention est l'outil politique de l'anthropologue, c'est-à-dire celui qui l'engage dans la cité. En ce sens, elle est pleinement partie prenante de l'anthropologie, elle s'inscrit dans le continuum théorique et méthodologique de la discipline. Elle n'est pas un succédané des sciences sociales, mais bien une des formes que revêt l'exercice de l'anthropologie en réponse à des conditions épistémologiques particulières, et ces formes ne sont ni plus, ni moins scientifiques que les formes académiques. » (Raveneau, 2006 : 170).

BIBLIOGRAPHIE

- Bastide R., (1998)**
Anthropologie appliquée
Paris, Stock (1^{re} parution 1971)
- Bourdieu P., (1980, rééd. 1984)**
Questions de sociologie,
Paris, Minuit
- Chombart de Lawe P.-H., (1952)**
Paris et la région parisienne
Paris, PUF
- Chamboredon J.-C., Lemaire M., (1970)**
« Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », in *Revue Française de Sociologie*, XI-1
- Chauvier E., (2006)**
« L'anthropologie impliquée », in Traimond Bernard (ed), *L'anthropologie appliquée aujourd'hui : 8^e Congrès de la Sociedad Española de Antropología Aplicada, Bordeaux, 24-26 mars*, p. 294-302
Pesca, Presses universitaires de Bordeaux
- Fassin D., (1999)**
« L'anthropologie, entre engagement et distanciation, essai de sociologie des recherches en sciences sociales en Afrique », in C. Becker, J. P. Dozon, Ch. Obbo et M. Touré, *Vivre et penser le sida en Afrique.*
Paris, Karthala
- Grafmeyer Y., Joseph I., (1984)**
L'École de Chicago Naissance de l'écologie urbaine
Paris, Aubier
- Jorion P., (1983)**
Les Pêcheurs d'Houat
Paris, Hermann
- Le Guirriec P., (1989)**
Guerlesquin, Bases des pouvoirs communaux
Brasparts, Beltan
- Low Setha M., Ed, (1999)**
Theorizing the City: The New Urban Anthropology Reader
New Brunswick, N. J., Rutgers University Press
- Mead M., (1973)**
Une éducation en Nouvelle-Guinée
Paris, Payot. (1^{re} éd. 1931)
- Raveneau G. (2006)**
« Produire un déplacement sur une mobilité. Eléments de réflexion pour une anthropologie d'intervention », in Traimond Bernard (ed), *L'anthropologie appliquée aujourd'hui : 8^e Congrès de la Sociedad Española de Antropología Aplicada, Bordeaux, 24-26 mars*, p. 163-176
Pesca, Presses universitaires de Bordeaux
- Selim M., Sugita K.i, (1991)**
« Parcours ethnologiques dans l'entreprise », *Journal des anthropologues*, N° 43-44, p. 9-16
- Traimond B., (2006)**
L'anthropologie appliquée aujourd'hui : 8^e Congrès de la Sociedad Española de Antropología Aplicada, Bordeaux, 24-26 mars,
Pesca, Presses universitaires de Bordeaux.
- Verdier Y., (1979)**
Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la cuisinière, la couturière
Paris, Gallimard
- Weber M., (1959)**
Le savant et le politique
Paris, Plon
- Weber M., (1971)**
Economie et société
Paris, Plon
- Young M., Willmott P.,(1983)**
Le village dans la ville
Paris, Centre Georges Pompidou/CCI